BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1174

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DUNKERQUE

Créations d'établissements

131 980 021 RCS Dunkerque.
NILS.
Forme : Société Civile Immobilière.
Administration : Gérant : LEPRETRE Nicolas Maximilien Daniel nom d'usage : LEPRETRE. Gérant : FERNANDES CASTRO VIEIRA Ingrid Manuela nom d'usage : FERNANDES CASTRO VIEIRA.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : 312, Rue Des Hirondelles, 59279 Loon-Plage.
Activité : La propriété et la gestion, à titre civil de tous immeubles à quelque endroit qu'il se trouve situés, et notamment l'acquisition dans un ensemble immobilier sis à LILLE 65-81 Rue du Moulin Becquet, 140 Rue du Guet, et 14-42 Rue Bastion Saint André, d'un appartement formant le numéro 301 à l'état descriptif de division, et d'une place de parking niveau R2 numéro B59 formant le lot numéro 659 de l'état descriptif de division, l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction ou pour faciliter la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui, et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société, la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, et les aliéner..
Date de commencement d'activité : 21 octobre 2026.